



# Points-Clés

## Évaluer les services écologiques des milieux aquatiques

Le succès de la conférence de Nagoya en 2010 a marqué une nouvelle étape dans la prise en compte de l'enjeu majeur que représente pour l'humanité l'érosion actuelle de la biodiversité. En particulier, elle a mis l'accent, avec la présentation du rapport *The Economics of Ecosystems and Biodiversity* (TEEB), sur l'importance de tous les biens et services issus de cette biodiversité et qui contribuent au bien-être humain, qu'il s'agisse de prélèvements de ressources, de régulation du climat, de loisirs ou de contribution à l'éducation.

Désignés globalement sous le terme de « services écosystémiques » (nous préférons « écologiques »), ces services apparaissent particulièrement importants et diversifiés lorsque l'on considère les milieux aquatiques. L'identification, la caractérisation et l'évaluation des services écologiques est une démarche à laquelle les gestionnaires de l'eau devront donc fréquemment faire appel à l'avenir. Cette démarche devra mobiliser et combiner des analyses variées : écologiques, économiques mais aussi juridiques, sociologiques ou politiques.

**Cet ouvrage identifie les principaux enjeux de ces évaluations, précise les concepts et les méthodes à utiliser et avance des propositions de démarche concrète pour les mettre en œuvre.**

● Jusqu'à présent, l'action des gestionnaires de l'eau a surtout concerné la disponibilité et la qualité de la ressource, cette dernière étant appréciée en termes chimique ou bactériologique, en référence à des usages : agriculture, industrie ou fourniture d'eau potable. Les difficultés rencontrées par les gestionnaires dans cette voie sont connues, qu'il s'agisse de mise en conformité de l'assainissement urbain aux engagements européens ou de maîtrise des pollutions d'origine agricole. C'est à des difficultés au moins aussi grandes qu'ils sont aujourd'hui confrontés pour atteindre en 2015 le bon état écologique imposé par la directive cadre sur l'eau. A ce nouvel impératif de prise en compte des milieux aquatiques et de leur fonctionnement écologique d'ensemble répond l'obligation pour les gestionnaires de se doter des moyens d'observation et de compréhension des dynamiques des milieux naturels, de capacités d'ingénierie écologique mais aussi de construire de nouveaux instruments de gouvernance impliquant davantage les porteurs d'enjeu et les usagers dans la protection des milieux. Dans ce contexte, l'évaluation des services écologiques apparaît comme un outil pour, à la fois, aider à la définition d'orientations stratégiques de gestion et mettre en débat ces orientations.

● Il nous semble important de faire la distinction au niveau des concepts :

■ services environnementaux/services écologiques. Les « services environnementaux » peuvent inclure des services issus du compartiment physique (ressources minérales, capacité de transport, etc.) mais ne sont pas dépendants du fonctionnement du compartiment biologique ; les « services écologiques » impliquent effectivement ce fonctionnement ;

■ services écologiques/bénéfices issus des écosystèmes. Les « services écologiques » ne devraient prendre en compte que la contribution propre du capital naturel ; les « bénéfices issus des écosystèmes », intègrent les investissements humains consentis pour bénéficier de ces services.

Pour justifier ces distinctions, il est souligné en particulier que la maximisation des services environnementaux ou des bénéfices issus des écosystèmes peut se révéler défavorable aux services écologiques au sens strict.

🌍 L'approche par les services écologiques ne constitue pas une méthode permettant d'évaluer directement le bon fonctionnement des écosystèmes. Il convient donc de la compléter par une analyse des différentes fonctions de ces écosystèmes, analyse qu'il sera souhaitable de résumer par des indicateurs synthétiques comme le « bon état écologique », celui-ci devant être perfectionné dans cette optique.

🌍 En termes opérationnels, l'entité dont on va évaluer les services écologiques est à définir avec soin. L'ouvrage propose tout d'abord de retenir la notion « d'hydrosystème » pour dépasser la notion classique d'écosystème, prendre en compte les dimensions physique, biologique et socioéconomique d'un milieu aquatique et reconnaître la difficulté de distinguer concrètement ce qui relève de la dimension « naturelle » de ce qui traduit la dimension « anthropique » de ces milieux. Il propose ensuite une démarche par étape pour identifier de telles entités spatiales à la fois pertinentes au plan écologique et de leur unité de gestion.

🌍 Les services écologiques peuvent être regroupés selon différentes grilles et la grille en quatre groupes (services d'entretien, services d'approvisionnement, services de régulation, services socio-culturelles) du « *Millennium Ecosystem Assessment* » présente plus un intérêt pédagogique qu'opérationnel. L'ouvrage souligne la nécessité de choisir une grille adaptée aux objectifs de la politique que l'on souhaite mettre en œuvre.

🌍 En termes économiques, le concept de services écologiques permet une distinction claire entre l'environnement comme capital naturel, une source de richesses à préserver pour les générations présentes et futures, et l'environnement comme un espace de production de biens et services, les « services écologiques », contribuant au bien-être social et à la conservation des ressources naturelles. Cette distinction permet d'établir un lien entre durabilité et protection des milieux naturels par une bonne gestion des services écologiques qu'ils délivrent.

🌍 Les services écologiques réellement valorisés dans la société sont pour l'essentiel des services élaborés, ou « secondaires », composition de différents services supports « primaires » d'entretien, d'approvisionnement ou de régulation. L'évaluation économique sera pertinente pour l'évaluation de ces services élaborés mais il apparaît vain de vouloir en tirer des évaluations des services primaires.

🌍 Deux autres limites concrètes de l'évaluation sont à souligner : l'une concerne la difficulté à isoler la valeur intrinsèque des services rendus par la nature, des équipements artificiels qui permettent leur mise à disposition pour la société ; l'autre est liée à la volatilité des demandes, et aux distorsions possibles de perception, des usagers et des citoyens quant à la valeur de ces services.

🌍 Différentes méthodes sont utilisables pour évaluer les services écologiques. Elles visent pour la plupart à mesurer les bénéfices retirés par les usagers de leur consommation de services. Nous explorons aussi d'autres approches, utiles dans l'optique coûts-efficacité préconisée par la DCE, et mieux adaptées à la gestion opérationnelle de l'offre de services écologiques.

🌍 En conclusion, on attend de l'évaluation des services écologiques qu'elle contribue à développer une culture de résultats dans la politique de l'eau. Mais y parvenir suppose une double démarche, celle des communautés scientifiques concernées pour faire progresser les méthodes d'évaluation et celle des gestionnaires pour s'en approprier les outils, une démarche reposant sur un approfondissement du dialogue entre science de l'environnement et décision.